



## PROCEDE DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

### Le procédé de positionnement

Dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure »

#### Déroulement

#### 1/ UN QUESTIONNAIRE D'ENTREE

DATE :	REPLIE PAR :
--------	--------------

**Origine du contact (provenance) :**

**Formation demandée :**

**ÉTAT CIVIL**

**NOM :** ..... **Prénom :**

Date de naissance : ..... Age : .....

Lieu de naissance : .....

Adresse :

.....  
.....

Code postal : ..... Ville :

Tél : .... / .... / .... / .... /      Portable : .... / .... / .... / .... /

Mail :

#### **SITUATION ACTUELLE**

**Situation actuelle (DE, salarié, ...) :**

**Si Demandeur d'emploi :** N° identifiant : .....

**Pôle emploi :** ..... **Nom du correspondant**

.....

#### **PROJET PROFESSIONNEL**

Préciser le niveau de mobilité et les éléments

.....



## PERMIS DE CONDUIRE

Catégorie	Date d'obtention	Civil ou militaire	Expérience sur véhicule

Moyen de locomotion :            oui    non

### SITUATION FAMILIALE

Contraintes horaires éventuelles :

.....

### CAPACITÉ A INTEGRER LA FORMATION

Eléments à vérifier	Oui	Non	Commentaires
Acceptation des contraintes liées à la formation.			
Acceptation des contraintes horaires (horaires de formation normale ou en équipe).			
Capacité à gérer son organisation personnelle et familiale en étant en formation (temps de travail personnel ...).			
Capacité à s'intégrer dans un groupe de formation (comportement, expression orale...).			
Le stagiaire a une présentation compatible avec la formation visée			

### RÉSULTATS DES TESTS D'ÉVALUATION INITIALE

Volume horaire pratique prévisionnel : .....

Type de formation	Type de financement possible

Commentaires :

.....  
.....



## 2/ UNE EVALUATION EN SITUATION DE CONDUITE (voir présentation de l'évaluation en annexe

Information du public : le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site internet.

Concernant les financements par le Compte Personnel de Formation, en plus du questionnaire de positionnement et de l'évaluation, l'apprenant remplit une attestation sur l'honneur qui confirme satisfaire les conditions d'éligibilité (voir annexe)

### **Les évaluations**

#### **Avant la formation**

Avant la signature du contrat de formation, vous devez effectuer une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de:

- Au moins 15 ans pour les personnes souhaitant débiter un apprentissage anticipé de la conduite AAC
- Au moins 17 ans pour les personnes souhaitant débiter une formation traditionnelle
- Au moins 18 ans pour les personnes souhaitant débiter une formation « conduite supervisée »

Ce test permet d'établir un premier diagnostic de l'élève en termes de conduite et de sécurité routière afin d'individualiser son parcours de formation. En effet, l'évaluation permet de quantifier un nombre d'heures de formation à la conduite automobile pour passer l'examen pratique dans les meilleures conditions. L'élève pourra ainsi, en concertation avec l'école de conduite, organiser un calendrier de formation. Cette évaluation n'impose pas un nombre d'heures. Il s'agit d'un prévisionnel qui est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de l'élève (la motivation et la fréquence des leçons de conduite ont une influence sur le nombre d'heures de formation)

Descriptif de l'évaluation

Vous trouverez ci-après en annexe un descriptif de notre évaluation départ réalisée sur ?

#### **Pendant la formation**

Un premier bilan de compétence vous sera proposé environ à mi-parcours pour vérifier l'acquisition des compétences 1 et 2 du programme de formation

#### **En fin de formation**

Un autre bilan final validera l'acquisition des 4 compétences du programme. Il s'effectuera dans le cadre d'un examen blanc afin de vous mettre dans des conditions les plus proches de l'épreuve finale

# L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

## Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

## Le moyen utilisé

Évaluation effectuée à l'auto-école sur ordinateur ou sur tablette ou en distanciel à l'aide du logiciel Evaluation Rousseau B.



**6 parties**  
pour évaluer

**5 THÈMES**

## Durée



## Sont évalués :

- Le profil de l'élève.
- Sa connaissance des panneaux.
- Ses attentes sur la formation.
- La signalisation.
- Sa connaissance du véhicule.
- Son expérience de la circulation.



### Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

**1 Renseignements d'ordre général**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_  
Test de la vue effectué :  Oui  Non

Observations : \_\_\_\_\_

**2 Résultats de l'évaluation**

PROFIL ET MOTIVATION	_____	★	★	☆	☆	☆
CONNAISSANCE DE LA SIGNALISATION	_____	★	★	★	☆	☆
CONNAISSANCE DU VÉHICULE	_____	★	★	☆	☆	☆
EXPÉRIENCE DE CIRCULATION	_____	★	★	☆	☆	☆
COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	_____	★	☆	☆	☆	☆

**3 Volume de formation prévisionnel**

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation pour un véhicule à boîte manuelle (13 h pour un véhicule à boîte automatique).

Proposition heures pratiques :  heures      Date : \_\_\_\_\_


Proposition acceptée :  Oui  Non      Proposition retenue :  heures


Cachet de l'auto-école \_\_\_\_\_      Signature du formateur \_\_\_\_\_

Signature des parents (pour mineurs) \_\_\_\_\_

Signature de l'élève \_\_\_\_\_

*Partenaire de votre répitiste!*  
www.codesrousseau.fr



 Résultat imprimable en deux exemplaires.

## Résultat

Le résultat est donné sous la forme d'une lettre correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE



**Attestation sur l'honneur  
pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte  
personnel de formation (CPF)**

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (*cocher le permis financé*) :

Catégorie A

- A1
- A2

Catégorie B

- B
- B1
- B96
- BE
- B78

Catégorie C

- C
- C1
- C1E
- CE

Catégorie D

- D
- D1
- D1E
- DE

**Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :**

1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;

2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

**Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :**

**Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.**

*Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :*

Quel est le projet ? .....

.....

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ? .....

.....

**Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :**

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- Autre (*préciser*) : .....

Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? : .....

- J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.  
Préciser laquelle ou lesquelles : .....

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- OUI                       NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand : .....

Je soussigné M/ Mme .....  
domicilié(e) à .....

- Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

*Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.*

A ..... Le.....

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

*Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.*

p. 2 / 2